
Programme de Formation

AGIRH Gestion du compte épargne temps

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique



Public visé

Gestionnaire en charge du compte épargne temps



Objectifs pédagogiques

Savoir gérer le compte épargne temps dans AGIRH



Description

- Rappel des Points Réglementaires
- Vérification des paramètres dans les tables de codification
 - Listes des droits à verser sur le CET et des motifs de régularisation
- Fonctionnalités de l'écran CETPER : Actions
 - Création d'une année d'action
 - Modification de la date du choix d'option
 - Alimentation du CET : le Crédit
 - Consommation du CET : le Débit
 - Recadrage du solde CET
- Consommation du CET en période de congés
- Tâches à lancer
- Editions des courriers de choix d'options
- Affichage sur le Bulletin de Paie
- Rapports BO



Prérequis

Avoir suivi la formation AGIRH Dossier de l'agent ou exercer au poste de gestionnaire depuis 3 mois



Modalités pédagogiques

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques





Moyens et supports pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production
- Mise en situation sur l'environnement de formation

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur
- Paperboard



Compétences visées



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation sur cas pratiques ou exercices ou Quiz.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.



Informations sur l'accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, contactez Madame VALANT au 05 34 61 50 00, pour étudier la solution adaptée à votre besoin.